

SOMMAIRE

- 1 **Édito** | Assemblée générale
- 2-7 **Les réponses à nos questions**
- 8 **Événements** | Tableau des activités
- 9 **Équipements publics** : Le difficile accès au sport des collégiens des Chalets
- 10 **Circulation** : Droit de réponse
- 11 **Pubs** : On y va !
- 12 **Brèves**

Journal de l'Association du quartier Chalets-Roquelaine
PRINTEMPS 2026 - N°125 | www.chalets-roquelaine.fr

LA GAZETTE des Chalets

GAZETTE « SPÉCIALE MUNICIPALES »

Une grande part des actions de notre association consiste à travailler avec la Mairie.

Nous lui faisons remonter tous ces problèmes du quotidien, toutes ces nuisances liées au bruit, à la circulation, à la pollution, qui à la longue mettent à mal notre santé : les livreurs qui vont et viennent en pleine nuit, les enseignes commerciales ou les locations de courte durée qui accueillent des fêtards, les voitures qui espèrent gagner du temps en transitant par le quartier, les vélos, en mal de pistes cyclables, qui zigzaguent tant bien que mal entre passage piétons, contre-allée et chaussée pour traverser des carrefours.

Nous faisons remonter à la Mairie les problèmes de fond, comme le manque d'équipements publics (crèche, gymnase, logements sociaux...) et l'inévitable fermeture de classes qui s'ensuit dans les écoles, le manque d'arbres dans certaines rues du quartier, soumis en été aux îlots de chaleur, les conflits d'usage entre voitures, cyclistes et piétons...

Nous proposons des solutions et sommes ouverts à un tra-

vail concerté approfondi pour leur mise en œuvre : aménagements de voirie et de certains carrefours, création de pistes cyclables, extension du jardin du Verrier sur le parking voisin, réglementation des horaires de livraison des *dark kitchens*, végétalisation des rues, etc.

Les élections sont l'occasion de faire un bilan, de se souvenir de ce qui a été promis et d'analyser ce qui a été réalisé... ou oublié. Elles sont parfois l'occasion de s'ouvrir à de nouvelles propositions.

Nous avons adressé, à l'ensemble des listes électorales, sept questions qui nous semblent cruciales pour notre quartier. Trois listes seulement nous ont répondu dans le temps imparti (voir pages 2 à 7). Nous avons classé les réponses par ordre alphabétique de nom de liste. Pour des raisons de place, nous publions quelques extraits de ces réponses dont nous avons tenté d'harmoniser la longueur. Certaines sont plus concises mais au total, le nombre de mots avoisine les 900 pour chacune d'elles. Vous pouvez en revanche les retrouver en intégralité sur le site de l'Association de quartier : chalets-roquelaine.fr

Le jeudi 9 avril, alors que se tiendra notre assemblée générale, la nouvelle équipe municipale sera en place depuis trois semaines. Il sera temps, pour nous, de remettre l'ouvrage sur le métier.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

JEUDI 9 AVRIL À 20H30 À LA MAISON DE QUARTIER
7, BOULEVARD MATABIAU

Venez nombreux...

- Pour mieux connaître notre association,
- Pour nous faire part de vos idées,
- Pour vous y impliquer,

Ou tout simplement, passer un bon moment entre voisins !



Liste
DEMAIN TOULOUSE

François Piquemal
La France Insoumise
Assemblée des quartiers
NPA – Tous pour Toulouse

Liste
LA GAUCHE UNIE POUR TOULOUSE VIVRE MIEUX

François Briançon
Le Parti Socialiste – Génération.s
Les Ecologistes – PRG – MRC – PCF
Nouvelle Donne – Place Publique
Archipel Citoyen – Partit Occitan - Debout!

Liste
PROTÉGEONS L'AVENIR

Jean-Luc Moudenc
Les Républicains – Horizons
Renaissance – Parti Radical
MoDem – UDI



QUESTION 1 : APAISEMENT DE LA CIRCULATION

Le quartier Chalets-Roquelaine est majoritairement constitué de rues étroites dont les trottoirs n'ont pas souvent la largeur réglementaire. Avec le développement des modes de déplacement doux, la cohabitation piétons-vélos-voitures est souvent difficile. Les sorties de contresens cyclables ne sont pas gérées et des carrefours sont accidentogènes, ce que notre Association dénonce depuis des années. De plus, le quartier est traversé par des circulations de transit qui apportent nuisances (pollution, bruit...) et dangers. Enfin, le projet Grand Matabiau Quai d'Oc va impacter le quartier par un accroissement de la circulation (et donc de la pollution) sur les bords du canal et les rues transversales, déjà saturées, sans espoir d'amélioration. Qu'envisagez-vous en pratique pour remédier à la dangerosité des contresens cyclables et des carrefours ? Êtes-vous favorable au passage à 20 km/h des rues de notre quartier pour lutter contre les dangers de la circulation de transit ?

Nous sommes favorables à un passage à 20 km/h dans les rues les plus contraintes et celles où l'on marche « au milieu » (sans trottoirs praticables), mais un panneau ne change pas un comportement si la rue reste conçue comme un couloir.

Notre méthode : d'abord, un diagnostic « au ras du sol », avec vous et les habitant·es. Ensuite, une série d'aménagements très concrets : sécurisation des débouchés de contresens (visibilité, priorités, marquages, éventuellement plateaux surélevés), traitement des carrefours par des dispositifs qui obligent réellement à ralentir (plateaux, chicanes, rétrécissements, priorités piétonnes, et surtout suppression du transit par une logique de « quartier à trafic limité » (on circule pour accéder, pas pour traverser). C'est là que l'écologie est immédiatement sociale : moins de transit, c'est moins de bruit, moins d'oxydes d'azote et de particules, et plus de calme.

Les boulevards de l'octogone seront repensés comme des « boulevards grandeur nature » en réduisant les voies dédiées à l'automobile pour laisser la place à des pistes cyclables, promenades piétonnes, jeux pour enfants, bancs, terrasses... Les berges du canal du Midi côté centre-ville seront réservées aux modes doux pour redonner au canal une ambiance apaisée, rendre aux riverains l'accès à la nature.

À l'intérieur du quartier, une refonte du plan de circulation permettra dans un premier temps d'allier la desserte locale aux besoins des riverains et de couper la circulation de transit (par exemple : circuit avec entrée et sortie sur le même boulevard, mise en tête-bêche : des options rapides et efficaces seront mises en place, en concertation avec votre association).

Dans un deuxième temps, nous étudierons la réfection de la chaussée et des trottoirs, le passage en zone de rencontre (zone 20) exige de mettre les cheminements piétons et motorisés sur le même plan, de supprimer les dénivélés. Votre quartier aux rues étroites est tout à fait en adéquation avec ce type d'aménagement.

Il serait aujourd'hui prématuré de faire passer l'ensemble du quartier à 20 km/h sans un travail préparatoire. Je souhaite engager une phase d'expérimentation sur un nombre limité de rues, accompagnée de comptages et d'analyses précises des flux de circulation. C'est à l'issue de cette évaluation, et avec les aménagements adaptés, que nous pourrions décider de l'extension éventuelle du 20 km/h à l'ensemble ou à une partie du quartier.

À titre expérimental, et à la demande de votre association, certaines rues actuellement soumises à un trafic de transit seront placées en zone de rencontre.

En ce qui concerne la sécurisation des contresens cyclables et des carrefours, des études sont en cours afin d'analyser précisément les situations identifiées comme les plus accidentogènes ou génératrices de conflits d'usages. Ces études portent notamment sur la lisibilité des aménagements, la signalisation, la visibilité aux intersections et l'adaptation des dispositifs existants aux pratiques réelles des usagers.

QUESTION 2 : ACCUEIL DES FAMILLES

Depuis de très nombreuses années, nous dénonçons le fait que le quartier Chalets-Roquelaine n'est pas accueillant pour les familles qui s'agrandissent : pas de crèche municipale, peu de logements sociaux, pas de gymnase pour la pratique sportive des collégiens et des habitants, diminution du nombre de classes dans les écoles. L'équipe municipale actuelle nous promet une crèche de 12 places et 14 logements sociaux rue Roquelaine, ce qui est loin d'être suffisant. Pour votre part, quel projet envisagez-vous pour augmenter le nombre de places en crèche et le nombre de logements sociaux ? Dans quel délai ? Quelles actions pensez-vous engager pour permettre aux collégiens de pratiquer l'activité d'EPS dans des installations sportives proches ?



On ne rattrapera pas le retard avec des micro-projets. Nous voulons un plan « familles » à l'échelle de Toulouse. Sur Chalets-Roquelaine, cela suppose (1) de sécuriser et accélérer la livraison de la crèche annoncée, (2) d'augmenter l'ambition en capacité, et (3) d'articuler crèche/logements/école pour stabiliser des parcours de vie.

Nous voulons stopper la spéculation et rendre du pouvoir d'achat, notamment via l'encadrement des loyers et le contrôle des abus, et reprendre la main sur le foncier quand c'est nécessaire. Sur le sport et l'EPS, à la place des investissements lourds autour de grands projets sportifs, nous voulons favoriser le sport du quotidien : mise en place des créneaux garantis pour les collégien·nes dans les équipements existants, ouverture de davantage d'équipements publics en soirée et pendant certaines périodes.

Nous ne voulons pas annoncer une « grande réalisation » d'équipement nouveau hors-sol mais travailler avec vous sur une solution réaliste de proximité, en lien avec la transformation urbaine autour de Matabiau. Chaque euro investi dans un équipement sportif doit se traduire par des heures d'accès pour la jeunesse, la vieillesse, les scolaires, les clubs amateurs et le sport-santé, pas seulement pour les vitrines.

Habiter mieux et grandir mieux sont des axes de notre programme. Concernant le logement, nous voulons reprendre la main sur le foncier : construire du logement abordable, encadrer les loyers, prioriser la construction de logement sociaux pour les plus modestes, lutter contre l'habitat indigne, encadrer la pratique des logements touristiques type Airbnb, accompagner les copropriétés, les habitants dans leurs projets de rénovation et d'isolation. Concernant les familles, nous souhaitons développer un véritable accueil, la démographie de notre ville doit s'accompagner de tous les services nécessaires : maisons d'assistantes maternelles, création de 1000 places de crèche, développement des modes de gardes en horaires décalés, kits de fournitures de base gratuits, végétalisation des cours d'école, transformation des rues de chaque école en « rues aux enfants », sans circulation motorisée, permettant de dédier des surfaces importantes à la convivialité. Sports : un équipement sportif de qualité à moins de 15 min de chaque habitant, plan pluriannuel de rénovation et de modernisation des infrastructures sportives en priorisant les quartiers sous-dotés, où la pratique sportive reste trop souvent contrainte, dont le stade Arnauné et le petit palais des sports dont nous souhaitons faire évoluer l'accès.

Les projets d'aménagement dans le secteur des Chalets doivent composer avec des contraintes techniques, réglementaires et financières importantes, qui nécessitent du temps et un travail approfondi avec l'ensemble des acteurs concernés.

À ce stade, je n'ai pas connaissance d'autres projets de crèches ou de logements sociaux précisément arrêtés sur le périmètre des Chalets.

Le type de l'habitat du quartier rend difficile un fort développement du logement social. Pour cela, il faudrait démolir de nombreuses « Toulousaines », perspective impensable eu égard à leur qualité patrimoniale et architecturale.

Les réflexions se poursuivent néanmoins, dans le respect des équilibres du quartier et des contraintes existantes.

S'agissant du gymnase, les pistes actuellement évoquées concernent soit une implantation de l'autre côté du canal, dans le cadre de la ZAC Grand Matabiau, soit un équipement plus éloigné, du côté de Brouardel. Le calendrier de ce projet pourra être précisé lors du prochain mandat.



QUESTION 3 : LUTTE CONTRE LES ÎLOTS DE CHALEUR URBAINS

Notre quartier dispose d'un seul espace vert, le jardin du Verrier, d'une superficie de 597 m². Rapporté au nombre d'habitants (7500), le ratio donne 12 habitants par m². Des possibilités foncières pour son extension existent puisque le jardin est entouré d'un parking. Que prévoyez-vous de faire dans le cadre du prochain mandat pour que le quartier dispose enfin d'un véritable jardin ? Quel est votre programme de végétalisation du quartier ?

La majorité sortante, comme beaucoup de majorités urbaines, répond souvent à la surchauffe par des communications « arbres/plantations », sans basculer dans une politique de désimperméabilisation massive et de création de vrais espaces de fraîcheur. Or l'adaptation aux îlots de chaleur est centrale. Nous voulons une ville qui assume une trajectoire de renaturation et de désimperméabilisation et qui développe des parcs de fraîcheur, des fontaines et des points d'eau là où c'est pertinent, avec une « canopée toulousaine » et des aménagements pensés pour réduire la température ressentie. Dans votre quartier, cela signifie : travailler sérieusement à l'extension du Jardin du Verrier en transformant une partie du parking en espace végétalisé, avec de l'ombre réelle (arbres de grand développement), des sols perméables et des cheminements frais. Ce n'est pas un détail esthétique : c'est une question de santé, notamment pour les personnes âgées, les enfants, et celles et ceux qui vivent dans des logements qui surchauffent.

Notre volonté est de végétaliser massivement la ville avec l'objectif de la règle 3-30-300 :

- 3 arbres en vue de toute habitation,
- 30 % de couverture arborée,
- 300 m de distance d'un espace vert.

Votre quartier dense présente des contraintes importantes mais nous avons déjà identifié des lieux de plantation d'arbres d'alignement (que nous vous soumettrons dans un processus de co-construction) : rue Raymond IV, rue Matabiau (arbres qui seront plantés en pleine terre et non dans des bacs !), prolongement de la Concorde, mais aussi aménagements plus qualitatifs place de la Concorde et place Jeanne d'Arc qui sera repensée, notamment dans le cadre du projet de transformation de l'« octogone » (boulevards). Nous travaillerons à vos côtés pour faire évoluer le jardin du Verrier et pour chercher d'autres solutions de stationnement et de mobilité.

Je suis favorable à l'extension du jardin du Verrier. Toutefois, cette perspective se heurte à des contraintes qui ne peuvent être ignorées, la première étant que le terrain concerné est un parking privé, appartenant à une copropriété qui n'est pas vendeuse. Je préconise donc de réouvrir le dossier par le dialogue avec la copropriété et de voir si un compromis pourrait se dessiner.

La végétalisation de l'espace public a débuté en 2014 et été accentuée depuis 2020. Notre engagement d'adapter la ville aux fortes chaleurs à l'horizon 2050 a été formalisé par une délibération votée par le conseil municipal en juin.

Plusieurs demandes ont d'ores et déjà été formulées, notamment pour les rues Falguière, de la Concorde (après la place de la Concorde) et Roquelaine. Nous pourrions envisager la végétalisation d'une ou plusieurs de ces rues, sous réserve d'études de faisabilité et d'une concertation avec les habitants, notamment sur les questions liées au stationnement.



QUESTION 4 : LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

La pollution atmosphérique touche le quartier Chalets-Roquelaine sur les grands axes et les rues de desserte accaparées par des conducteurs en transit. En pratique, comment envisagez-vous de mesurer et d'informer en temps réel les habitants du quartier des niveaux de pollution ? Envisagez-vous d'installer des panneaux pour afficher le niveau de pollution, en particulier en regard des établissements scolaires ? Quelles autres mesures envisagez-vous pour réduire la pollution ?

Il existe déjà des outils sérieux comme Atmo Occitanie. Ces données doivent devenir réellement utiles au quartier : affichage lisible, recommandations associées et transparence sur les périodes et lieux les plus exposés, notamment près des écoles.

Les acteurs de référence expliquent qu'on ne peut pas s'appuyer sur les capteurs seuls pour une information de santé publique car ils restent sensibles à l'environnement et moins robustes que le dispositif de mesure de référence. Nous proposons un partenariat renforcé avec l'expertise agréée (Atmo), des cartographies fines, des dispositifs d'affichage (y compris près des écoles) et des campagnes d'information.

Et surtout, il faut traiter la source principale : le transit, les vitesses et l'offre de transport. Nous assumons un choc d'offre de bus, la planification de la décarbonation des mobilités et une remise à plat des politiques Climat/Air, quartier par quartier. C'est exactement ce dont Chalets-Roquelaine a besoin : moins de voitures qui traversent, plus de déplacements utiles facilités et des aménagements qui rendent la marche et le vélo évidents et sûrs.

Nous prévoyons de sortir Toulouse de l'asphyxie en lançant un vrai choc des transports en commun :

- projet de RER métropolitain Toulousain et cadencement du service ferroviaire,
- renforcement des Linéos, plages horaires étendues couvrant d'autres usages que les horaires de bureau
- transformation du REV (Réseau Express Vélo) en réalité,
- traitement des ruptures de piste cyclable
- développement de la voiture en autopartage (type Citiz, peu développé à Toulouse)

Ces grands projets structurants permettront de diminuer le trafic automobile et de faire baisser la pollution. Des capteurs de pollution complémentaires en temps réel pourront être installés dans les quartiers les plus exposés.

Les habitants disposent déjà d'outils d'information fiables, notamment via le site d'Atmo. La diffusion en temps réel d'indicateurs issus d'un point de mesure isolé ne présente pas nécessairement un intérêt pertinent et peut, dans certains cas, s'avérer trompeuse, des anomalies ponctuelles pouvant toujours exister.

Notre priorité demeure avant tout la réduction durable de la pollution. À cet égard, le mandat en cours a déjà permis d'obtenir des résultats significatifs : la qualité de l'air s'est améliorée, notamment grâce au renouvellement progressif du parc automobile avec les primes les plus généreuses de France, à la baisse du trafic, au développement des transports en commun et au développement des pistes cyclables.

Votre quartier s'inscrit de plus en plus dans une logique favorable aux piétons et aux cyclistes et de moins en moins vers l'usage de la voiture individuelle. Le projet du Grand Parc Canal jouera un rôle déterminant en contribuant à réduire le trafic de transit, avec des effets positifs directs sur la qualité de l'air et la santé des habitants.



QUESTION 5 : COMMUNICATION ASSOCIATIVE

Notre quartier ne dispose d'aucun panneau d'expression libre. Cela limite la possibilité des associations de communiquer auprès des habitants. Combien de panneaux prévoyez-vous d'installer et dans quel délai ?

Nous nous engageons à installer des panneaux d'expression libre dès la première année du mandat, avec un objectif simple : qu'on puisse en trouver facilement à des endroits de passage, choisis avec vous (et pas posés « au hasard » pour cocher une case). Nous voulons partir sur un nombre minimal de plusieurs emplacements, dimensionnés pour être réellement utiles et les ajuster après retour d'usage au bout de quelques mois.

Au-delà des panneaux, notre conception de la démocratie locale est celle d'une ville qui se construit avec ses habitant·es : nous voulons développer des espaces publics conçus avec vous et renforcer des formes d'organisation de quartier qui donnent aux gens de la prise sur leur cadre de vie. Nous proposons aussi de faire une place spécifique à la jeunesse dans la vie démocratique locale, avec des conseils de jeunes dans les quartiers.

Beaucoup de panneaux d'expression libre ont été enlevés sur l'ensemble des quartiers de Toulouse ces dernières années, privant les habitantes et habitants, la vie associative, la culture, les débats publics... de toute communication.

Nous veillerons sur l'ensemble de la ville à rétablir ces panneaux et à inscrire leur existence dans la charte de la démocratie locale.

Dans votre quartier plus particulièrement, nous travaillerons en concertation avec vous, dès le début du mandat, pour trouver les lieux les plus appropriés et les plus visibles. Nous pourrions si vous le souhaitez, tester des implantations temporaires afin de déterminer les espaces les plus pertinents.

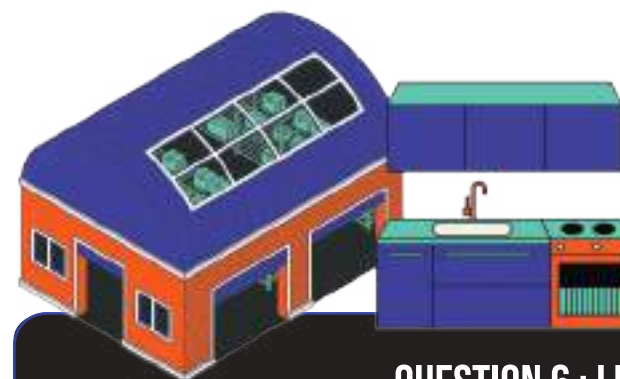
Le soutien à l'engagement citoyen et la vie associative est une de nos priorités.

La question du manque de panneaux d'expression est régulièrement soulevée et elle est légitime. Le besoin concerne avant tout des panneaux d'information de proximité, à taille humaine, et non l'installation de grands dispositifs d'expression libre.

Des contraintes existent, notamment en lien avec les Architectes des Bâtiments de France, même si des solutions comparables ont déjà pu être mises en place, comme dans le quartier Saint-Aubin.

Nous ne renonçons pas à cet objectif. Le sujet est clairement identifié, il fait partie des questions à travailler et continuera à être examiné afin de trouver des solutions compatibles avec les contraintes réglementaires et les attentes des habitants.

Retrouvez l'intégralité des réponses sur notre site : chalets-roquelaine.fr



QUESTION 6 : LUTTE CONTRE LES *DARK STORES* ET *DARK KITCHENS*

Le futur PLUi-H de Toulouse Métropole devrait réglementer l'installation de ces cuisines industrielles et entrepôts et les contraindre à s'installer en dehors des zones résidentielles. Cependant, des enseignes déjà implantées génèrent de nombreuses nuisances (bruit, odeurs, hygiène, encombrement de la chaussée). Prévoyez-vous de réglementer les horaires de livraison pour redonner au quartier la tranquillité qui fait son attrait ?

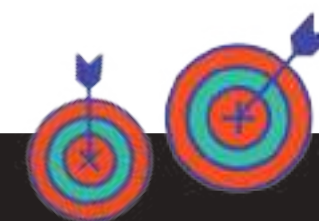
Nous encadrerons réellement les *dark kitchens* et *dark stores*, parce que la tranquillité des habitant·es n'est pas négociable. Cela passe par une volonté d'interdire les implantations en zone résidentielle quand cela dégrade la vie locale et des contrôles effectifs pour les sites existants, un cadre strict sur les horaires de livraison, le bruit, le stationnement des livreurs, la gestion des déchets, l'occupation de la chaussée. Votre quartier ne doit pas payer le prix de modèles économiques fondés sur l'ultra-rapidité et la nuisance déplacée sur l'espace public.

Pour les *dark kitchens* déjà implantées nous sommes favorables à un encadrement strict des pratiques de livraison, notamment par :

- La réglementation précise des horaires de livraison, avec des plages plus restrictives des horaires
- La définition de zones dédiées aux livraisons et un encadrement strict de la durée des arrêts ;
- Une vigilance accrue afin d'éviter tout encombrement abusif de la chaussée ou des trottoirs, préjudiciable aux piétons, aux personnes à mobilité réduite et à la sécurité ;
- L'obligation de modes de livraison silencieux, afin de réduire les nuisances sonores pour les riverains.

S'agissant des établissements déjà en activité, des règles existent d'ores et déjà. Les livraisons professionnelles sont encadrées et limitées sur site, tant en termes d'horaires que de modalités, afin de réduire les nuisances sonores et l'encombrement de l'espace public. Il en va de même pour l'accueil des clients : ces établissements n'ont pas vocation à générer des flux importants de public dans les quartiers résidentiels.

L'équipe municipale sera pleinement mobilisée pour faire respecter ces règles et intervenir en cas de nuisances avérées, en lien avec les services compétents.



QUESTION 7 : QUELLE EST VOTRE PRIORITÉ POUR LE QUARTIER ?

Notre priorité tient en une formule : faire de Chalets-Roquelaine un quartier apaisé, frais et solidaire, où l'on peut vivre avec des enfants, vieillir sereinement, se déplacer sans peur, respirer mieux tout en préservant une vie de quartier.

Nous souhaitons engager un plan de végétalisation et l'aménagement concerté des axes bordant le quartier en promenade. L'objectif est également la réduction du trafic de transit, afin de permettre à toutes les générations de vivre, de circuler dans le quartier et préserver l'identité patrimoniale du quartier.

L'amélioration du cadre de vie des habitants constitue une priorité essentielle. Elle ne peut être envisagée qu'en tenant compte des spécificités propres à chaque quartier, de son histoire, de ses usages, mais aussi des attentes exprimées par celles et ceux qui y vivent au quotidien.

LE DIFFICILE ACCÈS AU SPORT DES COLLÉGIENS DES CHALETS

Les problèmes rencontrés lors de la pratique sportive au collège Les Chalets sont connus et ont été très tôt identifiés par les parents d'élèves comme par l'Association du quartier Chalets-Roquelaine. Depuis la rentrée 2024, ces difficultés sont d'autant plus importantes qu'un stade auquel accédait précédemment les collégiens (Stade des Minimes proche de la Barrière de Paris) a été entièrement dédié au club TO XIII, privant les collégiens de terrain de sports collectifs. Aujourd'hui, nos enfants pratiquent dans la cour du collège, au gymnase Arnauné (Barrière de Paris), à Léo Lagrange (centre-ville, à côté de la piscine), au Stade Bordereouge et à la halle Claudette Dumont (Minimes). Les problèmes rencontrés par notre collège sont partagés par nombre d'établissements scolaires du centre-ville : espaces extérieurs limités et pratique des sports collectifs non compatibles avec les autres enseignements dans les salles de classes attenantes.

À QUAND LA CONSTRUCTION D'UN STADE OU D'UN GYMNASE ?

Les nombreuses mutations de Toulouse voient d'immenses parcelles se libérer. Nous espérons que la municipalité profiterait de son droit de préemption pour construire des espaces sportifs (stade ou gymnase) dédiés en semaine aux scolaires et les soirs et week-ends aux clubs associatifs et aux citoyens

lambda souhaitant faire du sport. De telles infrastructures, déjà en sous-nombre aujourd'hui, nous paraissent plus que justifiées dans le contexte actuel de densification du tissu urbain avec la restructuration de zones résidentielles moyennes (pourtours de Matabiau) ou de friches industrielles (Gaz de France à Compans) pour les plus proches du quartier. Ces zones vont voir des immeubles sortir de terre avec un très grand nombre de futurs usagers potentiels. Les professeurs d'EPS nous expliquent que chaque année, l'attribution des créneaux sportifs aux établissements scolaires est particulièrement compliquée (plus de demandes que d'offres), que les séances de 2h d'EPS, compte tenu des délais de transport, ne correspondent qu'à une heure effective de pratique sportive (voire 40 minutes quand la circulation est dense).

Par ailleurs, et ce d'autant plus dans le contexte économique et conjoncturel actuel, les parents d'élèves s'émouvent de voir partir chaque année un budget de plusieurs dizaines de milliers d'euros en transport EPS (affrètement de bus) quand cet argent pourrait être employé pour construire des infrastructures pérennes.

Malheureusement, nous nous heurtons au conflit très politique entre la mairie (gestionnaire des espaces sportifs) et le conseil départemental (gestionnaire des collèges). Cela entraîne une stagnation de ce dossier et une précarité toujours plus grande des usagers pour l'accès à des installations par ailleurs réservées à tel ou tel club.

Pierre-Arthur Lissalde, APIC, et Sylvie Poirier, FCPE

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION DE QUARTIER

Dès sa création en 1989, l'Association du quartier Chalets-Roquelaine s'est préoccupée du problème, beaucoup d'adhérents ayant ou ayant eu des enfants scolarisés au collège. Elle a multiplié les demandes auprès du Conseil Général et de la Ville de Toulouse pour qu'ils comblient cette lacune. En 2010, l'association a identifié un terrain en cours de mutation entre la rue Chalets et le boulevard Matabiau, à moins de deux minutes du collège, permettant la création d'un gymnase qui aurait pu être utilisé par les habitants du quartier en dehors des horaires scolaires. La Ville de Toulouse n'a pas voulu préempter le terrain, laissant un promoteur créer des logements après que Lidl a abandonné son projet de supermarché. En revanche, elle y a créé des locaux pour une crèche dont le quartier avait besoin... et s'est engagée à trouver une autre solution pour le gymnase.

À QUAND LA SOLUTION ?

Le projet Teso, qui semblait pouvoir intégrer celui d'un gymnase au Raisin s'est transformé en Grand Matabiau, avec une tour à la mesure des rois du pétrole, mais sans gymnase. En 2005 et 2006, le collège a été entièrement rénové, mais toujours sans aucun équipement sportif, faute de place. En 2025, nous en sommes toujours au même point. Cela fait plus de 60 ans que les collégiens des Chalets prennent l'autobus. Comme les parents d'élèves du collège le remarquent, la situation s'est même détériorée. Qui seront les élus qui résoudront le problème ?

UN GYMNASE POUR LE COLLÈGE LES CHALETS : L'ASSOCIATION MILITE POUR SA CRÉATION DEPUIS... 1989 !



Rue des Chalets, la fabrique de lits militaires

Après une fabrique de lits militaires (1920) et des dortoirs pour la troupe, des établissements scolaires ont occupé le 71 rue des Chalets. Le collège actuel s'y est installé en 1960. En dehors des cours de récréation, il n'y a pas d'espace pour l'éducation physique. Les enfants et leurs enseignants doivent prendre l'autobus pour gagner les installations sportives des quartiers voisins, le temps de transport diminuant d'autant celui consacré au sport pourtant obligatoire.

DROIT DE RÉPONSE

La Mairie de quartier souhaite apporter plusieurs précisions complémentaires concernant la page dédiée à la circulation dans le numéro 124 de la Gazette des Chalets.

Concernant tout d'abord l'article « Déplacements des collégiens : les parents d'élèves pointent la dangerosité des carrefours », la collectivité rappelle que des actions ont d'ores et déjà été engagées à la suite des demandes formulées par les parents d'élèves du collège. À titre d'exemple, un **second feu tricolore** a été installé boulevard Matabiau afin de sécuriser le cheminement piéton vers les rues du Printemps et Saint-Honest, en lien avec la passerelle des Minimes-Negreneys. S'agissant des « points noirs » évoqués sur plusieurs carrefours et de l'absence d'aménagements sécurisés, notamment pour les cyclistes, la Mairie de quartier rappelle que la **sécurisation de la piste cyclable** du boulevard Matabiau, réalisée en décembre 2023,

contribue à une meilleure protection des usagers. Par ailleurs, **une étude est actuellement en cours** sur le carrefour des Minimes afin d'envisager sa connexion à un éventuel projet de piste cyclable bidirectionnelle sur l'avenue Honoré Serres. Enfin, les problématiques du secteur Jeanne d'Arc sont bien identifiées et intégrées à l'étude urbaine engagée à l'été 2024. Si le Maire de quartier s'est excusé de son absence au conseil d'administration de juin dernier, il a dit sa disponibilité pour rencontrer les parents d'élèves (comme cela a déjà eu lieu sur d'autres thématiques) ; il confirme avoir transmis l'étude aux services compétents.

Concernant l'article « Carrefour Chalets-Concorde-Merly : 30 ans de surdité municipale », la collectivité rappelle que l'amélioration de ce carrefour fait partie des projets lauréats de l'édition 2023 du budget participatif « Mes idées pour mon quartier ». La demande portait sur la sécurisation de la traversée des cyclistes descendant la rue de la Concorde et souhaitant rejoindre la place Jeanne d'Arc ou la rue

Merly. Dans ce cadre, **la collectivité a proposé un aménagement** comprenant un marquage au sol avec un espace dédié aux cyclistes, l'installation de feux tricolores vélos aux différentes intersections, ainsi que la création d'un sas vélo sur la contre-allée à l'angle de la rue de la Concorde.

Cet aménagement correspond au projet soumis au vote des Toulousains et à l'engagement pris par la collectivité. Il constitue une première réponse, comme l'avaient indiqué les élus lors d'une réunion de travail avec l'association en octobre 2025. **Toutefois, une réflexion à plus long terme est nécessaire**, notamment à travers une étude sur la requalification des boulevards et la volonté de la collectivité de lancer une expérimentation d'onde verte avec décompteur. Ce dispositif pourrait également répondre à certaines des difficultés signalées par l'association. Enfin, le projet Grand Parc Canal doit également être pris en compte au regard de son calendrier de mise en œuvre.



LA RÉPONSE DE NOTRE ASSOCIATION

Déplacement des collégiens : le feu installé pour traverser le boulevard était insuffisant pour arrêter le flux des véhicules après une courbe du canal. Après plusieurs accidents de personnes et plusieurs demandes avec une pétition des parents d'élèves du Collège et de l'école St-Hilaire, soutenue par l'Association, un deuxième feu a été installé au sortir de la rue du Printemps, en concertation avec l'association. **Une réussite totale**, les piétons traversent sans stress, les véhicules sortent du quartier sur le boulevard sans crainte, bravo ! (voir Gazette n°111).

En ce qui concerne la piste cyclable le long du Canal, elle a bien été sécurisée (mais sans possibilité de tourner à gauche...) depuis le pont Matabiau, mais seulement jusqu'à la rue de Chateaudun. **Il reste donc un deuxième kilomètre à sécuriser, la peinture blanche et quelques balisettes étant insuffisantes.**

L'étude urbaine sur Jeanne d'Arc est pour un horizon 2030, après la mise en service de la 3^{ème} ligne.

En ce qui concerne le carrefour Chalets-Concorde-Merly : « l'amélioration de ce carrefour » - qui aurait dû être terminée fin 2025 - n'a pas été discutée avec l'association qui la réclame déjà dans le premier numéro de la Gazette (mars 1995), et régulièrement depuis. Les usagers cyclistes de la rue des Chalets doivent « bricoler » entre les piétons sur 60 mètres de trottoir avant de trouver un feu pour traverser le boulevard. **Cela fera donc 31 ans cette année pour la surdité municipale, bien qu'un projet tout à fait satisfaisant ait été proposé par les services techniques** (M. Chabaud) il y a une quinzaine d'années. Les cyclistes continueront donc de « bricoler » sur le trottoir, et les élèves des lycées Ozenne, Saint-Sernin, Sainte Marie de Nevers de s'élancer à travers les flux de voitures pour arriver à l'heure... en attendant « l'onde verte » ?

LA DÉAMBULATION PRINTANIÈRE, ON REMET ÇA : APPEL À BÉNÉVOLES !

Elle se déroulera **le samedi 6 juin**, de 14h à 17h. Un petit rappel : cette promenade nous conduira d'impasses et de placettes en jardins pour nous faire découvrir les talents de notre quartier : théâtre, danse, chanson, cirque, musique, poésie, arts de la rue et bien d'autres choses. Nous lançons un appel à tous les habitants, amateurs ou professionnels, et à toutes les associations culturelles du quartier. Si vous faites du théâtre, si vous jouez d'un instrument,



si vous jonglez... ou êtes tout simplement prêts à nous donner un coup de main pour l'organisation, alors rejoignez-nous.

Pour en savoir plus, contactez Bertrand : bertrand.gravelotte@free.fr - 06 79 77 57 91

DEUX BALADES BOTANIQUES EN PROJET

Les Chalets en transition proposent deux nouvelles balades botaniques dans le quartier, toujours animées par Boris Presseque, le botaniste du Museum d'Histoire Naturelle :

- **mercredi 18 mars**, de 18h à 19h30 dans quelques jardins privés des Chalets

- **mercredi 1^{er} avril**, de 18h à 19h30, dans les rues du quartier

Plus d'informations : Marie-Pierre Cassagne mp.cassagne@gmail.com

TABLEAUX DES ACTIVITÉS 2026

	Horaires	Activités (Maison de quartier)	Responsable	Contact
Lundi	18h15-20h15	Taïchi Chuan	Alain Ullmann	a.ullmann@wanadoo.fr 06 80 70 13 79
Mardi	18h00-20h30	Chœur de femmes Arpegia Vox	Rita Ibrahim	rita.ibrahim@arpegia-vox.fr 06 95 18 92 17
	20h30-24h00	Répétitions théâtre Compagnie Les Chats Laid	Mireille Costis	marie.costis@laposte.net
Mercredi	18h15-20h15	Taïchi Chuan	Alain Ullmann	a.ullmann@wanadoo.fr 06 80 70 13 79
	20h30-23h00 (une fois par mois)	Club échecs Jeux de société	Bertrand Verdier	bertrand.gravelotte@free.fr 05 61 63 80 15
Jeudi	12h00-13h30	Yoga	Hamid Alighardashi	yoganushasanam.toulouse@gmail.com 07 66 11 62 31
	18h30-20h30 (une fois par mois)	Cafés Bricol' et autres manifestations des Chalets en transition	Marie-Pierre Cassagne	chalets@toulouse-en-transition.org
	18h30-21h00	Livraisons AMAP Sambanane	Sylvaine Duclos	amap.sambanane@gmail.com
	19h00-20h00	Chorale du quartier Les Chalets enchantés	Rita Ibrahim	rita.ibrahim@arpegia-vox.fr 06 95 18 92 17
	20h30-24h00	Réunions association de quartier, débats, causeries	Marie-Laure Ichanjou	leschalets@free.fr
Vendredi	10h00-18h00	Répétitions théâtre	Albert Novelli	06 70 87 59 72
	14h30-16h30	Jeux de société (en projet, nous contacter)	Bertrand Verdier	bertrand.gravelotte@free.fr 05 61 63 80 15
	16h-19h (une fois par mois)	Atelier de Sumi-e	Tam Ho & Marion Descours	sumietoulouse@gmail.com
Mardi Jeudi Samedi	A partir de 17h A partir de 17h A partir de 10h	Jardin partagé du Verrier	Béatrice Ponsolle	beatriceponsolle3109@gmail.com 06 70 36 74 75
Week-end	Du samedi 14h00 au dimanche soir	Mise à disposition de la Maison de quartier pour fêtes et animations exceptionnelles (participation aux charges de la maison de quartier demandée)	Claude Galey, Papeterie de la Concorde (inscription obligatoire)	05 61 62 41 69

apecf AIDE AUX BÉNÉVOLES / MÉNAGE REPASSAGE / GARDE D'ENFANTS JARDINAGE / BRICOLAGE

22, boulevard d'Arcle
05 61 46 52 36
www.apecf.fr

OUTRETERRE Architectes du Patrimoine DIAGNOSTICS ÉTUDES PATRIMONIALES MAÎTRISE D'ŒUVRE COPROPRIÉTÉS

www.outreterre.archi
05 64 72 44 55

LDJ L'Atelier de Joëlle

ARTISAN TAPISSIER
TAPISSERIE & COUTURE D'AMEUBLEMENT

53 rue des Chalets
07 50 95 73 55
latteliergejoelle.com

BOULANGERIE de la Concorde

25, rue de la Concorde
06 82 11 72 15

CAMPILLO PRODUITS LOCAUX / CAFÉ PROGRAMMATION CULTUELLE

1 rue Jéh-2378 11/11/1771 campillo.com

VISION & CO.

2, boulevard d'Arcle - 05.61.62.34.56
Du mardi au samedi de 9h30 à 19h00

chouchoute « Autre de la féminité dans sa diversité »

57 rue de la Concorde
06 89 07 20 24
chouchoute.toulouse@gmail.com

CityTour TOULOUSE

Visite de Toulouse en bus cabriolet
www.toulouse-welcome.com

my gallery

07 68 23 77 39
toulousemygallery@free.fr
35 rue de la Concorde
31000 Toulouse
mygallerytoulouse.com

BOUCHERIE DE LA CONCORDE

61 Rue de la Concorde - 05 61 62 33 51
Mar. au ven. 7h-13h/16h-19h30 | sam. 7h-13h

ecf CATALA FORMATIONS

Perrin R. - Conduite accompagnée
Cade 4 jours - Récupération points
Manitours d'Auto-École et Taxi

1, place de la Concorde
05 61 62 83 34 - www.ecf.asso.fr

Vita naturel

Cosmétique bio
Diététique naturelle
Compl. alimentaires
Coaching : méthodes
Plantes & Phytothérapie

40, rue de la Concorde
06 59 04 46 75
www.vita-naturel.com

INFINIMENT
COIFFURE

57, rue Matabiau - 31000 TOULOUSE - 0501603100

L'atelier des Chalets

Espaces d'activités culturelles, artistiques et de bien-être pour adultes et pour enfants

www.latelierdeschalets.fr - 06 10 39 32 63
23 rue Edouard Dulaury - 31000 Toulouse

laCaveSpirituelle
vins, champagnes, spiritueux, produits régionaux

www.cave-spirituelle.com
31, rue de la Concorde
05 61 22 64 55

Kamisarde Couture - Peluches - Piroches - Cœurs

38, rue des Forges
05 66 82 30 50 (com)

Restaurant LE SH LE SAINT HONEST
Cuisine Réconquise

24 rue Saint-Honest 05 34 65 94 13
lesainthonest.fr

Leader BOX l'hotel du stockage

Vous manquez de place? Louez un box individuel de 1 à 20m²

13, rue des Chalets - 05.34.41.82.62

La Librairie.

9, rue Alexandre Falguière | Du mar. au sam. : 10h-13h/14h30-19h30 et le dim. : 10h-13h

Mutami MUTUELLE SOLIDAIRE

70 bd Matabiau
mutuelle-mutami.fr
Mutuelle • Santé Prévoyance
09 77 425 525

AGESTUS Agence Immobilière

Location Syndic Gestion Transactive

info@aggestus.fr - 05.61.41.41.38 - 77 rue de la Concorde

INSTITUTO CERVANTES Centre culturel espagnol

Cours - diplômes - activités culturelles - bibliothèque

31, rue des Chalets - 05.61.62.80.72
cursos_ba@cervantes.es - www.toulouse.cervantes.es

TABAC - PRESSE - LOTO LA CONCORDE

31, rue de la Concorde
lundi au vendredi de 7h30 à 19h30
samedi de 8h à 19h - 05 61 62 51 92

CAISSE D'ÉPARGNE de Midi-Pyrénées

ATV CONCORDE
ÉLECTRICITÉ - TV - ANTENNES

Alain Piedagnel
06 42 25 50 00

ÉPICERIE FINE, BAR À VINS
PRODUITS FRAIS, RÉGIONAUX

LES PETITS BOUCHONS
31 rue de la Concorde
05.61.13.58.50
lespetitsbouchons31@gmail.com

Tata Valoche
Dépôt-vente vêtements enfants de 0 à 12 ans

17 rue Falguière
07 77 80 58 07

Restauration d'antiquités meubles, objets d'art

Jean-Marc STAMBAK
67 rue de la Concorde - 06 77 48 61 93

ACHAT BROCANTE, ANTIQUITÉS, DÉBARRAS, ESTIMATIONS

Saint Ange Toulousain
06 19 85 86 10
mancinaestrier1@gmail.com



MAISON CONCORDE, BOULANGERIE ARTISANALE

Lorsque vous lirez cette Gazette, ils auront ouvert pour notre plus grand plaisir en lieu et place de Kai Wok. Camille, dans la boulange depuis 12 ans, et Charly, ancien juriste reconverti dans la restauration, ont créé cette affaire, leur première, avec un credo : du bio, du bon et du local.

Les farines de blé ancien, non hybridé, plus gustatif, nutritif et digeste, renferment pas moins de cinq variétés de blé... et peu de gluten. Le pain et les brioches au levain - fait maison - sont pétris et façonnés à la main. La matière première vient de France et en majorité du sud-ouest.

Pas de viennoiseries, pas de pâtisseries fines, mais des gâteaux secs, cookies, brownies, et une spécialité : la brioche au levain sucré, d'après une recette mise au point par Camille. À midi, les sandwiches respecteront la saisonna-

lité : pas de tomates en hiver. Pas de congélateur dans la boutique, ils sont deux pour produire et vendre une gamme réduite mais quotidienne. Et si vous passez à 4h du matin rue du Printemps, vous pourrez voir, par la fenêtre, l'un d'eux pétrir le pain dans la belle maie en bois.

Maison Concorde - 59, rue de la Concorde (angle rue du Printemps)
05 34 28 01 58 -
Instagram : @maison.concorde

CONCOURS DE PEINTURE

Dessinez, peignez le quartier !

Un concours de peinture de rue pour tout âge se tiendra dans le quartier le dimanche 15 mars de 10h à 17h, avec une remise des prix à partir de 19h. Organisé par MyGallery avec le concours de l'ACAC et de l'Association du quartier Chalets-Roquelaine, l'événement est parrainé par Les III des Arts.

Informations et inscriptions auprès de MyGallery. 35, rue de la Concorde - 07 68 23 77 39

COMMENT DONNER AUX ENFANTS LE GOÛT DES MATHÉMATIQUES ?

Peut-être en leur racontant, dès l'enfance, de jolies histoires. Agnès Tiry, autrice résidant dans notre quartier, vient de publier « Tirond et la terre des triangles » illustré par Jeanne Amiot.

Quand Tirond le petit rond embarque avec ses parents pour quitter son pays, il ne s'attend pas à découvrir une île où tout est différent : la Terre des Triangles ! Notre héros se fait vite des amis, mais les adultes ont peur de lui. Pour faire ses preuves, Tirond va devoir démontrer que les triangles et les ronds ne sont pas si différents !

Un livre pour les enfants de 5 à 10 ans en deux parties : un conte tout doux

sur la différence et un carnet plein d'explications et d'activités mathématiques.

À commander sur le site EDP Sciences ou en librairie.

BIENTÔT UN RESTAURANT À LA PLACE DE LA PIZZERIA LORENZO

Lorenzo arrête ses activités en mars, non pas pour partir à la retraite, mais pour renouer avec son ancien métier : commercial dans le domaine de l'audition. Un restaurant, géré par la fille de l'ancien patron du Rocher de la Vierge, situé place de Damloup, va prendre le relais.

D'AUTRES NOUVELLES DE NOS COMMERÇANTS

Les travaux continuent à l'ancien emplacement du Casino 6 boulevard d'Arcole. La Caisse d'Epargne quittera ses locaux actuels du 2 pour y emménager au plus tard à la rentrée de septembre. Le pressing de la rue de la Concorde a fermé et les locaux de l'ancien pressing Vayssière sont toujours en vente. L'ancien bar Les chenapans, ex Père Peinard, rue des Chalets fait l'objet d'une démolition totale à l'intérieur. Qui va s'y installer ?



Directrice de la publication : Marie-Laure Ichanjou | Comité de rédaction pour ce numéro : Marie-Laure Ichanjou, Alain Roy, Christophe Fuchs, Jean-Louis Ducassé, Bertrand Verdier | Maquette : Lila Hervy | Impression : Equinox - 3000 exemplaires |
✉ Association du quartier Chalets-Roquelaine, 7 bd Matabiau - 31000 Toulouse @leschalets@free.fr
🌐 www.chalets-roquelaine.fr 📷 @quartierdeschalets 📺 Association du Quartier Chalets-Roquelaine

VOUS SOUHAITEZ ADHÉRER À L'ASSOCIATION DU QUARTIER CHALET-ROQUELAINE ?

20€
cotisation
ordinaire

25€

cotisation de soutien
ouvrant droit aux
activités de l'association

PAR COURRIER : Envoyez ou déposez ce bordereau rempli accompagné d'un chèque à : Association du quartier Chalets-Roquelaine, 7 bd Matabiau - 31000 Toulouse

EN LIGNE : Effectuez votre paiement sécurisé en ligne sur notre site www.chalets-roquelaine via HelloAsso.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse Postale : _____

Email : _____